



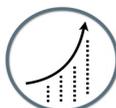
toute notre expertise à votre service

CONVENTION COLLECTIVE DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Comprendre et appliquer la convention collective
14 heures - 780 €



à distance



7,6 /10 (10 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Toute personne qui applique la convention des entreprises artistiques et culturelles.

PRE-REQUIS

Etre en charge (ou avoir une formation) de la gestion du personnel et notamment, gérer les contrats de travail.

Appliquer la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (idcc 1285).

OBJECTIFS

- Appréhender les principales caractéristiques de la convention collective des entreprises artistiques et culturelles (idcc 1285)
- Actualiser les connaissances sociales
- Décrypter les dispositions particulières
- Connaître, dans ses grandes lignes, la procédure d'accord d'entreprise

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 04/01/2024

Le champ d'application

- Une définition des secteurs « public » et « privé » du spectacle vivant et les conséquences à percevoir...
- Accords étendus et non étendus, les conséquences à connaître

Les dispositions générales

- Représentation du personnel
- Contrats de travail
- Grilles de classifications et salaires

La réglementation sur la durée du travail

- Seuils à connaître
- Modulation annualisée
- Travail de nuit
- Compte épargne-temps

Les dispositions particulières

- Les cadres
- Contrat à durée Indéterminée Intermittent (CDII)
- CDD d'usage
- collaborateurs de longue durée...

L'approche selon le type d'emploi

- Artiste dramatique, artiste chorégraphique, musicien, artiste lyrique...
- Les périodes de création prévues par le texte conventionnel
- L'approche de la durée du travail et des rémunérations selon les disciplines artistiques

Focus rapide

- L'accord d'entreprise



Mis à jour 04/01/2024

Copyright CAGÉC©